

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1253

Artikel: Vache folle ; des vaches, des souris, des hommes
Autor: Escher, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des vaches, des souris, des hommes

Aux dernières nouvelles, reléguées désormais dans les pages profondes de nos journaux, des importateurs allemands exigeraient maintenant des preuves qu'il n'y ait pas de lait suisse dans le chocolat suisse. Auparavant on venait de leur donner des assurances qu'il n'y avait pas de viande des Grisons dans la viande des Grisons. Décidément, le petit prion se montre bien habile à démasquer les folies de l'agro-business soi-disant «scientifique».

(ge) Mais une autre nouvelle retiendra notre attention : la publication dans la revue *Lancet* du *paper* qui avait déclenché la panique, ou plutôt dont la non-publication avait nourri l'hystérie. En effet, le gouvernement anglais avait interdit la diffusion des résultats et leur présentation – pourtant programmées – à un congrès à Paris, ce qui avait suscité l'ire des autres spécialistes. Première leçon à tirer de cette affaire: il faut rendre publiques en même temps les décisions politiques et l'étude scientifique qui les a inspirées. Ironiquement, le même jour où la France dénonçait le bâillonnement des experts anglais par leur gouvernement, elle annonçait discrètement la fermeture définitive de la seule commission scientifique indépendante, le Collège de la Prévention des Risques Technologiques, CPRT, qui constituait depuis des années une épine dans le réacteur de la Commission de l'Énergie Atomique, CEA.

Le 6 avril - arrivé en Suisse vers le 13 mars - est publié l'article sur «Une nouvelle variante de la maladie Creutzfeldt-Jacob (CJD) au Royaume-Uni», dont les auteurs viennent de cinq pays européens. En substance, l'équipe a recensé depuis son entrée en fonction (mai 1990) 207 cas de CJD, dont 10 se distinguent du lot: les sujets sont âgés de 19 à 41 ans; avant la biopsie, aucun de ces cas n'était d'abord classé comme CJD, les symptômes qui avaient poussé les patients à consulter un médecin allant de la douleur aux pieds au changement de personnalité; cette biopsie montre des plaques étendues de protéines à prions dans le cerveau (dans le CJD classique qui frappe les personnes âgées de plus de 65 ans, ces plaques sont rares, moins de 5% des cas). Il est vrai, disent les auteurs, que des cas rares de CJD chez des jeunes ont déjà été signalés dès 1980 (avant l'épidémie de la vache folle), sans qu'on ait trouvé, il semblerait-il, des plaques dans ces sujets. En conclusion, je cite, «bien que le petit nombre de cas ne puisse pas être regardé comme preuve, l'observation d'une forme potentiellement nouvelle de CJD au Royaume-Uni est compatible [consistent] avec une transmission de l'encéphalopathie spongiforme bovine à l'homme». Quelle confiance avons-nous en cette compatibilité? Bien sûr, n'oublions pas que l'absence de preuves d'un lien n'est pas la preuve de l'absence de lien. On peut éva-

luer la probabilité que ces dix cas se soient présentés «spontanément» (en se basant sur les cas déjà décrits avant l'épidémie): elle est, dans le pire des cas, de 11%, ce qui est énorme. De même, on peut raisonner sur l'étendue de l'épidémie: dans les six derniers mois, les cas ont passé de cinq à dix; un doublement dans les prochains six mois (vingt cas) serait compatible avec une épidémie (mais dû au hasard, tout nombre, entre quatre et seize le serait aussi). Finalement, il manque une preuve essentielle: la détection, dans les tissus humains, du prion bovin. Deux ans de travail encore, estiment les chercheurs; l'étude implique un passage de l'inféctivité chez la souris et touche à une des grandes inconnues des prions, l'existence à partir d'un produit unique, de plusieurs «souches», à capacité infectieuse variable.

A la fin de l'an passé, la revue *Nature* présentait une souris transgénique qui produisait une protéine à prions humaine – modèle idéal pour étudier la transmissibilité de l'agent qui avait provoqué l'épidémie des vaches folles chez l'homme: 268 jours après l'inoculation, ces souris «humaines» se portaient bien. Rassurant? Dans la mesure où il faut 700 jours à d'autres souris pour tomber malades après inoculation de l'agent de la vache folle, cet article-ci a été publié bien rapidement! Mais il a contribué à faire évoluer l'opinion des experts vers un prudent «il est possible qu'il n'y ait pas de danger» (les autres «bonnes nouvelles» étant que, d'une part les mangeurs de moutons n'ont jamais attrapé de CJD, alors que la tremblante est connue depuis des siècles, et d'autre part qu'on ne trouve pas de prions dans la viande et le lait, même des animaux infectés).

Avec les événements de mars, il faudra suspendre notre jugement et attendre, une année pour les résultats issus des souris transgéniques, deux ans pour la nouvelle forme de CJD décrite dans *Lancet*, et une année encore pour disposer d'un test de dépistage de la maladie de la vache folle. L'inexistence de ce test, réalisable depuis de nombreuses années, est à mes yeux un des grands scandales de cette affaire; le Conseil Fédéral, en débloquent 300 000 francs (somme dérisoire par rapport aux compensations aux producteurs), rachète la négligence des vétérinaires, anglais en tête. ■

REPÈRES

Nos cellules saines produisent la protéine à prions, dont la fonction est inconnue. Une forme anormalement plissée peut apparaître (par ingestion, injection, mutation ou par «événement stochastique» – jargon pour «manque de chance») qui est capable de transmettre cette forme anormale aux autres protéines à prions de la cellule. Cette nouvelle forme, très résistante, peut détruire le tissu nerveux; elle forme parfois des plaques étendues; elle est associée aux maladies à prions, dont celle la vache folle [ESB].

SOURCES

British Medical Journal
30 mars 1996, 791-793
Lancet
6 avril 1996, 921-925 et 945-948
Nature 21
décembre 1995, 761-762;
4 avril 1996, 370